

INTERNATIONAL OIL POLLUTION COMPENSATION FUND
FONDS INTERNATIONAL D'INDEMNISATION POUR LES DOMMAGES
DUS A LA POLLUTION PAR LES HYDROCARBURES

COMITE EXECUTIF -
6ème session
Point 4 de l'ordre du jour

FUND/EXC.6/3/Add.3
26 avril 1982
Original: ANGLAIS

EXAMEN DU REGLEMENT DES DEMANDES D'INDEMNISATION
DECOULANT DU SINISTRE DU TANIO

Note de l'Administrateur

1 En plus des demandes d'indemnisation dont le résumé fait l'objet du chapitre C.I de l'annexe du document FUND/EXC.6/3/Add.1, le Gouvernement français a présenté au Fonds une autre série de demandes s'élevant à 70 936 838,15 francs français. De même que les deux premières séries, ces demandes supplémentaires sont étayées par des documents.

2 Etant donné cette série de demandes supplémentaires, les deux résumés des demandes françaises qui font l'objet de l'annexe du document FUND/EXC.6/3/Add.1 doivent être modifiés comme indiqué dans l'annexe ci-jointe.

ANNEXE

	<u>R E C A P I T U L A T I O N</u>	Francs français
<u>MINISTERE DE LA DEFENSE</u>	Armée de Terre	37 056 913,13
	Gendarmerie	1 170 352,21
	Marine Nationale	
	Moyens propres	24 600 296,00
	Pompage (jusqu'à décembre 1980)	96 396 420,03
	Pompage (décembre 1980 à août 1981)	152 676 838,28
	Armée de l'Air	6 598 662,83
<u>MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION</u>	Direction Générale des Collectivités locales	11 835 735,00
	Direction de la Sécurité Civile	3 077 444,35
<u>MINISTERE DU TEMPS LIBRE</u>	Secrétariat d'Etat au Tourisme	4 826 817,73
<u>MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT</u>	Fonds d'intervention contre les pollutions marines accidentelles (Département du Finistère)	32 089 039,47
<u>CENTRE DE DOCUMENTATION DE RECHERCHES ET D'EXPERIMENTATIONS SUR LES POLLUTIONS ACCIDENTELLES DES EAUX (CEDRE)</u>		575 064,00
	TOTAL (BRUT)	430 903 583,03
<u>A DEDUIRE:</u> Produit net de la vente à la Société SMP du pétrole pompé dans la partie avant de l'épave (3 173 905,00 F - 226 482,00 F)		- 2 947 423,00
	TOTAL (NET)	427 956 160,03

Paris, le 31 mars 1982

Signé par Monsieur C Coppolani pour

Le Chef du Service Juridique

Agent judiciaire du Trésor

RECAPITULATION

des premier, deuxième et troisième relevés des dépenses exposées par l'Etat français pour lutter contre la pollution de la mer et des côtes françaises par le pétrole à la suite du naufrage du pétrolier malgache "TANIO"

(Premier, deuxième et troisième relevés arrêtés à la date du 31 MARS 1982)

Ministère (ou service)	Dépenses exceptionnelles des administrations de l'Etat (dépenses directes) (D.A.)	Dépenses exposées au profit des col- lectivités locales (D.C.)	Dépenses d'indemnisation au profit des particu- liers victimes de dommages causés par la pollution (D.I.)	Dépenses sur marchés passés avec des entre- prises privées (D.M.)	TOTAL
DEFENSE	69.426.224,17	-	-	249.073.258,31	318.499.482,48
INTERIEUR	3.077.444,35	11.835.735,00	-	-	14.913.179,35
TEMPS LIBRE (Tourisme)	-	-	4.826.817,73	-	4.826.817,73
URBANISME ET LOGEMENT (Fonds d'Intervention)	92.089.039,47	-	-	-	92.089.039,47
CEDRE	575.064,00	-	-	-	575.064,00
TOTAL (BRUT)	165.167.771,99	11.835.735,00	4.826.817,73	249.073.258,31	430.903.583,03
A DEDUIRE : RECETTE EN ATTENUATION DES DEPENSES EFFECTUEES					2.947.423,00
TOTAL (NET)					427.956.160,03